



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Danielle McCann
Circonscription :	Sanguinet

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	26 avril 2019
Nom du donateur :	Fondation de l'Hôpital Charles-Le Moyne
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Deux billets pour le Bal des 1001 Nuits 2019
Circonstances de la réception :	Invitation à la ministre de la Santé et des Services sociaux et députée de Sanguinet à participer au Bal des 1001 Nuits 2019

Date de la déclaration	5 juin 2019
------------------------	-------------